

PLAIDOYER POUR UN AVORTEMENT SÉCURISÉ EN CÔTE D'IVOIRE



Projet plaidoyer pour l'avortement sécurisé

Le projet international « Plaidoyer pour l'Avortement Sécurisé » (PPAS) a été mis en œuvre avec les Sociétés nationales de 10 pays : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Mali, Mozambique, Panama, Pérou, Ouganda et Zambie d'avril 2019 à mars 2022. En Côte d'Ivoire, la Société de Gynécologie et d'Obstétrique de Côte d'Ivoire (SOGOCI), société savante créée depuis 1973, et appelé avant l'année 2000 SIGO (société ivoirienne de gynécologie et d'obstétrique), a implémenté le projet dans le but de réduire la mortalité et de la morbidité maternelles due aux avortements non sécurisés à travers d'un accès accru à l'avortement sécurisé. Ce résumé des principales activités et des principales réalisations par stratégie du projet est basé sur les conclusions de l'évaluation finale du projet¹.

Cinq stratégies pour favoriser des changements:

1. Renforcement de la SOGOCI au niveau organisationnel
2. Renforcement et développement des partenariats
3. Sensibilisation sur l'avortement sécurisé
4. Amélioration et dissémination des cadres légaux et politiques sur l'avortement sécurisé
5. Production et utilisation des données probantes sur l'avortement sécurisé

Stratégie 1: Une SOGOCI renforcée

- La SOGOCI a élargi sa couverture au territoire national avec la mise en place et le fonctionnement de 16 sections, chacune avec un point focal désigné, couvrant les 113 districts des 33 régions sanitaires du pays.

- Cela a permis d'accroître le nombre de membres ayant adhéré à la SOGOCI (1343 adhésions aux nouvelles sections) et de consolider les liens avec les hôpitaux et les acteurs régionaux (autorités administratives et sanitaires, ONG)
- Membres et partenaires de la SOGOCI considèrent que la SOGOCI a considérablement renforcé son leadership en tant qu'acteur de référence en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, y compris l'avortement sécurisé. La SOGOCI dispose désormais d'une stratégie de communication dont la mise en œuvre a contribué à améliorer sa visibilité et sa communication publique et externe.
- La SOGOCI a consolidé son expérience en plaidoyer pour l'avortement sécurisé, particulièrement à travers l'élaboration des recommandations techniques; la promotion de la réflexion sur les attitudes et responsabilités des professionnels de la santé, et la formation sur les cadres légaux.
- Les membres de la SOGOCI prenant part à la gestion du projet rapportent avoir renforcé leurs compétences relatives au suivi et évaluation, gestion des réseaux sociaux, plaidoyer et apprentissage à fort impact. La SOGOCI a développé et validé un manuel de gestion administrative et financière.

Stratégie 2: Développement des partenariats

- Les acteurs de la plateforme pour le plaidoyer pour l'avortement sécurisé, créée par la SOGOCI dans le cadre du projet et qui regroupe environ 15 acteurs, ont élaboré une stratégie de plaidoyer conjointe et aligné ses communications sur l'avortement sécurisé. La priorité centrale a été l'avancement d'une loi sur la santé reproductive, y compris l'avortement sécurisé, conformément au Protocole de Maputo.
- La mise en place d'un comité de pilotage a été essentielle pour assurer la participation de

1. KIT Royal Tropical Institute (2022). Plaidoyer pour l'avortement sécurisé. Évaluation finale du projet en Côte d'Ivoire.

plusieurs acteurs au projet et conjointement examiner et évaluer les stratégies et activités du projet. Les membres de ce comité étaient: SOGOCI, le Programme National Santé Mère et Enfant de Côte d'Ivoire, la Direction Centrale des Soins Infirmiers et Maternels, l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire, la plateforme Action contre les Grossesses non Désirées et à Risque, Engender Health et Pathfinder International.

« Avant l'arrivée du projet PPAS de la FIGO en Côte d'Ivoire, nous, les ONG, avions des moments vraiment très difficiles de rejet et de stigmatisation. Un membre d'une des directions du ministère de la Santé m'avait même surnommé 'M. Avortement' et était allé jusqu'à bloquer une de nos activités de sensibilisation. Mais avec l'actuel cabinet du ministère de la Santé, et probablement suite aux effets du projet, grâce au fort leadership de la SOGOCI, sa position a changé et il est devenu très disponible. » (Membre de l'AGnDR)

Stratégie 3. Sensibilisation sur l'avortement sécurisé

- Il ressort des entretiens que les prestataires de services de santé du réseau SOGOCI sont de plus en plus ouverts aux thèmes relatifs aux soins complets d'avortement. La majorité des membres interrogés s'estiment prêts à fournir et/ou orienter vers des services d'avortement sécurisé conformément à la loi.
- Un manuel de référence pour formateurs et apprenants sur les soins complets d'avortement a été élaboré et largement diffusé aux professionnels de la santé à travers les sections de la SOGOCI.
- Certains guides religieux, juristes et membres des forces de l'ordre ont désormais des connaissances sur les accords du Protocole de Maputo, le cadre légal national, les dangers de l'avortement clandestin et les avantages de l'avortement sécurisé grâce aux séances de sensibilisation dispensées dans le cadre du projet.
- Des acteurs de haut niveau du ministère de la Santé sont de plus en plus réceptifs et impliqués sur la problématique des avortements à risque et aussi de plus en plus ouverts et attentifs aux demandes et au plaidoyer émanant des organisations de la société civile (les ONG).

Stratégie 4 : Amélioration et dissémination des cadres légaux et politiques

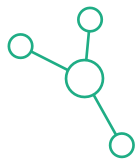
- Les membres de la SOGOCI ont consolidé leurs connaissances sur le cadre légal concernant l'avortement dans le pays, notamment la légalité de l'avortement quand il s'agit de sauver la vie de la mère et se considèrent informés sur les politiques relatives aux soins complets d'avortement.
- La SOGOCI a contribué en étant le consultant, pour la révision et à la validation de la nouvelle Politique Nationale de Santé Sexuelle, Reproductive et de l'Enfant dans laquelle le ministère de la Santé a pris en compte l'article 14.2c du Protocole de Maputo sur les fondements juridiques de l'avortement sécurisé.
- La plateforme pour le plaidoyer pour l'avortement sécurisé a mis en œuvre un plan d'action à court terme pour la relance de l'avant-projet de loi sur la santé de la reproduction et pour le plaidoyer auprès du ministère de la Santé et du gouvernement.
- En collaboration avec ses partenaires, la SOGOCI a activement participé à des événements nationaux pour discuter de la mise en œuvre de l'avortement en cas de viol, décriminalisé dans la réforme du code pénal en 2019, et le meilleur alignement des cadres juridiques nationaux et internationaux sur l'avortement.

Plateforme des ONG et associations pour le plaidoyer pour l'avortement sécurisé

SOGOCI, plateforme Action contre les Grossesses non Désirées et à Risque (AGnDR), Action pour l'Enfant et la Femme en Côte d'Ivoire (APEFCI), Dignité et Droits pour l'Enfant en Côte d'Ivoire (DDECI), Africa Global International (AGI), Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI), Organisation pour la Démocratie, le Développement Économique et Social (ODDES), Programme National Santé Mère et Enfant de Côte d'Ivoire (PNSME-CI), Sauvons2vies, Médecins du Monde, Association des Sages-Femmes Ivoiriennes (ASFI), Professionnels des Médias Engagés pour la Santé des Mères et de l'Enfant (PMESME), Société Ivoirienne de Pédiatrie, Ipas, Pathfinder International.

Principaux produits (outputs) des activités menées

10



Organisations dans le réseau

12



Réunions conjointes avec le réseau

3



Documents de gouvernance élaborés dans le cadre du projet

2



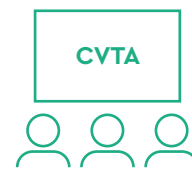
Activités conjointes avec le réseau

993



Participants aux ateliers CVTA

18



Ateliers de clarification des valeurs et de transformation des attitudes (CVTA)

2



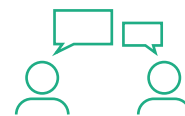
Résultats de recherche utilisés dans le plaidoyer

2



Études de recherche achevées par la société et/ou par le biais de sous-subsventions

109



Séances de sensibilisation

538



Réunions de sensibilisation sur la loi et le cadre juridique

Stratégie 5 : Production et utilisation des données

- Les prestataires de soins de santé de la sous-section régionale de GBoklé Nawa (San Pédro) disposent de données en matière de soins d'avortement.
- Dans la région de Grand Abidjan, ainsi que dans quelques régions sanitaires de l'intérieur du pays, une étude a été menée sur l'impact de la pandémie de Covid-19 et la prestation de services de soins complets d'avortement qui s'est avéré non significatif sur le plan du nombre d'utilisateurs desservis ou du type de services fournis.
- Deux autres études ont été menées par la SOGOCI, l'une sur la délégation des tâches pour l'utilisation de l'aspiration manuelle intra-utérine dans le cadre des soins post-avortement, et une autre sur les évaluations des participants aux activités du projet de plaidoyer, de formation et de clarification des valeurs.
- La Revue Internationale de Gynécologie et Obstétrique de Côte d'Ivoire a émis six nouvelles publications.

Un avenir pour l'avortement sécurisé

L'approche de la SOGOCI par un renforcement de sa présence régionale à travers des sections et le développement des partenariats stratégiques la rend efficace pour contribuer à créer un environnement plus favorable à la prestation de services d'avortement sécurisé conformément au cadre juridique et directives internationales. L'élargissement de sa portée auprès des professionnels de la santé sur l'ensemble du territoire national est d'une importance capitale pour parvenir aux endroits où la désinformation est considérable et où les taux d'avortements à risque et, par conséquent, de mortalité maternelle sont plus élevés. Les sections créées élargissent la portée et l'impact de la mise en œuvre de son plan d'action, y compris des différentes stratégies de plaidoyer.

Contact

Téléphone: +225 21340089

Email : sogoci.ci@gmail.com

Site web : <https://sogoci.org/>



KIT Royal Tropical Institute